
Adresse de la commune de Marville qui annonce la formation de la société populaire et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à la destruction des tyrans, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Marville qui annonce la formation de la société populaire et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à la destruction des tyrans, lors de la séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 420-421;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30940_t1_0420_0000_18

Fichier pdf généré le 22/01/2023

toyen Lyon depuis le commencement de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des secours publics (1).

43

La société populaire d'Epinal annonce à la Convention que la Raison a répandu ses rayons dans le département des Vosges : elle invite la Convention à rester à son poste, et la félicite sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

44

La société anti-sectionnaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Tavernes (3), instruit la Convention que l'esprit public, dans cette commune, est à la hauteur de la Révolution, félicite la montagne sur le zèle infatigable qui l'anime, applaudit au gouvernement révolutionnaire, et donne connaissance qu'un domaine de l'infâme Condé, évalué 6,000 liv., a été vendu pour 36,000 livres.

Mention honorable, et insertion au bulletin (4).

[Tavernes, 17 pluv. II] (5).

« Citoyen président,

Dis à la Convention que l'esprit public est dans notre commune à la hauteur de la révolution, nos concitoyens félicitent la Montagne sur ses travaux et le zèle infatigable, qui l'anime pour le soutien de l'unité et la destruction de la tyrannie. Nous applaudissons au gouvernement révolutionnaire qu'elle vient de nous donner ; nous l'invitons de rester à son poste jusqu'à ce que nôtre révolution soit consommée et le règne des tyrans oublié. Dis lui que les menaces de nos ennemis ne nous effrayent pas, l'arbre chéri des Français et fatal aux despotes a jetté de nombreuses racines dans notre commune ; chacun de nous en a une dans son cœur. Soixante de nos jeunes citoyens battent le roi des marmottes ; Toulon devient traittre et cent autres se lèvent et volent sous les murs de cette infâme ville. Toujours ils ont montré ce courage qui caractérise de vrais républicains. Un domaine que l'infâme Condé possédait dans notre commune évalué six mille livres, a été adjugé pour 36 000 liv.

Salut et fraternité. Vive la République. Gloire à nos législateurs ».

GUIBERT (secrét.), ROLLANDY (présid.).

(1) P.V., XXXIII, 281. Bⁱⁿ, 24 et 25 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIII, 281. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t).

(3) Distr. de Barjols (Var).

(4) P.V., XXXIII, 281-282. Bⁱⁿ, 23 vent. et 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; *Ann. patr.*, p. 1951.

(5) C 295, pl. 992, p. 25. Résumé pour le p.-v. (p. 27).

45

Les membres du conseil général de la commune de Neufbourg (1), annoncent que les citoyens et citoyennes de cette commune se sont empressés d'apporter leurs dons pour les défenseurs de la patrie, consistant en 123 chemises, 114 paires de bas, 31 paires de souliers, 10 paires de guêtres, 10 chapeaux, un habit uniforme, 15 mouchoirs, 7 sarreaux de toile, 2 bonnets de police, un bonnet de laine, une culotte uniforme, 2 pantalons de toile et une couverture de laine.

Ils annoncent qu'ils déposent 5 onces 6 gros d'argent et 29 fleurs de lis dont 10 garnies en or, et 19 en argent, provenant de l'église ; et qu'ils ont envoyé récemment, au district de Louviers, leur argenterie, 3 cloches et les cuivres : ils félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

46

Les citoyens sans-culottes de la commune d'Anlezy remercient la Convention de ses travaux, et particulièrement du décret qui abolit l'esclavage des nègres. Ils annoncent qu'ils ont célébré, par plusieurs fêtes civiques, les triomphes des armées françaises ; et que, pour venir au secours de nos braves défenseurs, ils ont déposé au bureau de l'agent militaire de Décize-le-Rocher, 35 chemises, 2 paires de guêtres et trois paires de bas ; et, à l'administration du district du même lieu, 148 liv. 13 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

47

Les citoyens de la commune de Marville font part à la Convention qu'ils viennent de former une société populaire, pour propager les principes républicains ; qu'ils ont dédié leur église à la raison par une fête civique ; ils invitent la Convention nationale à rester à son poste, sans désespérer, jusqu'à la destruction des tyrans (4).

[Marville, 28 pluv. II] (5).

« Liberté, Egalité ou la mort.

Législateurs,

Des déffenseurs de la patrie, vous instruissent qu'ils viennent de former une Société populaire et révolutionnaire à Marville, lieu de leur cantonnement ; ce but est d'employer les moments

(1) Départ^t de l'Eure.

(2) P.V., XXXIII, 282 ; Bⁱⁿ, 24 et 25 vent. (1^{er} suppl^t).

(3) P.V., XXXIII, 282. Bⁱⁿ, 24 et 25 vent. (1^{er} suppl^t).

(4) P.V., XXXIII, 283. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t) ; *M.U.*, XXXVII, 409.

(5) C 294, pl. 981, p. 41.

qui sont en leur pouvoir (vû l'intempérie de la saison) à s'instruire sur les lois de leur pays et à propager les principes républicains dans un endroit que la gente monastique et sacerdotale avoient considérablement gangrenée; le lieu de nos séances est dans l'enceinte qui servoit à alimenter les erreurs du fanatisme et de la superstition: lui a succédé le Temple de la Raison. Nous en avons fait l'inauguration le décadi 20 pluviôse. Cette fête à jamais mémorable, a été le dernier jour des hochets et titres féodaux qui existoient encore dans cette commune, les flammes ont secondées les intentions des sans-culottes, en annéantissant et brulant tout ce qui peut nous renouveler les erreurs dans lesquelles nous étions plongés.

Législateurs nous vous invitons à rester à votre poste, sans désemparer jusqu'à la destruction entière des despotes et tirans de l'univers ».

TALLON (*présid.*), GUÉRINAULT (*secrét.*), THORON (*secrét.*), BOUILLERY, VENDOIS, DOUSSET.

48

Les administrateurs et l'agent national du district révolutionnaire de Port-Malo annoncent que, le 28 pluviôse, ils ont envoyé à la monnoie 524 marcs d'argenterie simple, et 526 marcs d'argenterie dorée, 8 livres de cuivre doré, un petit sac de dentelles et galons, 5 onces et demie en or, indépendamment d'un précédent envoi; ils jurent de mettre tout en œuvre pour détruire le fanatisme, déjouer les intrigans, et faire triompher la raison, la liberté et l'égalité. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

49

Le représentant du peuple Laplanche demande une prolongation de congé, d'une décade, pour le rétablissement de sa santé.

Cette prolongation de congé est accordée (2).

50

Les membres de la société jacobine et montagnarde de Verdun-sur-Meuse remercient la Convention du gouvernement révolutionnaire qu'elle a décrété: ils se plaignent fortement des journalistes, prétendus patriotes, qui ont publié qu'il seroit à craindre que le peuple, s'habituant à un gouvernement révolutionnaire ne devînt bientôt incapable de s'assujétir à un gouvernement stable. Ils expriment des sentimens pleins de patriotisme et de dévouement: ils protestent

de verser tout leur sang pour le maintien de l'égalité et de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Verdun, 16 vent. II] (2)

« Liberté, Egalité, Révolution ou la Mort.

Législateurs,

Vous avez déclaré le gouvernement français révolutionnaire jusqu'à la paix; cette mesure vigoureuse commandée par les circonstances a sauvé la République. Par elle ont été étouffés les monstres du fédéralisme et du modérantisme. Vainement celui du royalisme a voulu dans quelques contrées soulever sa tête hideuse, tous ont été forcés de ployer sous la hache des loix, tous ont cédé à la vigueur du gouvernement révolutionnaire.

Par quelle fatalité se fait-il donc que ces mesures si sages en elles-mêmes, et dont la nécessité nous semblait il n'y a qu'un moment aussi impérieuse paraissent à certains esprits non seulement inutiles, mais même dangereuses. Pourquoi des journaux soi-disant patriotiques ont-ils retenti de ces maximes funestes à la liberté? Qu'il seroit à craindre que le peuple, s'habituant aux agitations d'un gouvernement révolutionnaire ne devint bientôt incapable de s'assujétir à un gouvernement stable. Pourquoi enfin ces bruits injurieux à la représentation nationale? que ceux d'entre vous qui ont jusqu'ici si bien servi la chose publique, se préparent à faire jouir les Français des bienfaits de la Révolution.

Législateurs nous venons de vous le faire entendre, ces bruits sont injurieux à la représentation nationale, nous n'y avons ajouté aucune foi, mais nous répondrons à leurs auteurs: « Patriotes hypocrites, qu'un feint mouvement d'humanité inspire, répondez nous? les circonstances sont elles changées, la horde des tirans du Nord n'infeste-t-elle pas encor nos contrées, la Vendée, cette Vendée infernale qui fut le tombeau de tant de Républicains est-elle entièrement détruite?

« Lyon, Marseille et Toulon sont rendus à la République? Mais qui nous répondra que nos victoires nous aient acquis autre chose que des murs inutiles et que les habitans de ces villes infâmes aient abjuré au fond de leurs cœurs les sentimens détestables qui eussent conduit la République à sa perte, si le génie de la liberté, si la Montagne sainte n'eussent veillé à sa deffense. La plus vile des nations de l'Europe, le fanatique espagnol n'est-il pas encore maître de nos places du Midi... Vous voulez la cessation du gouvernement révolutionnaire? Ah dites plutôt! nous voulons rentrer sous le double esclavage des rois et de la superstition. Penseriez-vous par là modérer la rage des tirans qui vous environnent? est-il donc dans la nature du tigre de s'appitoyer sur l'être qu'il se prépare à dévorer ».

Tels sont les reproches qu'il nous convient de faire à ces âmes pusillanimes, ou plutôt à ce nouveau genre de malveillans soudoyés par nos ennemis, mais vous, Législateurs, ne leur répondez qu'en donnant s'il est possible plus d'impulsion aux mesures salutaires qui ont confondu l'orgueil et la rage des contrerévolutionnaires de

(1) P.V., XXXIII, 283. B^{4m}, 24 et 25 vent. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXVII, 381; Mon., XIX, 699.

(2) P.V., XXXIII, 283. M.U., XXXVII, 393. Minute signée Bézard (C 293, pl. 955, p. 16). Décret n^o 8428.

(1) P.V., XXXIII, 283. B^{4m}, 24 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) C 295, pl. 992, p. 26.